

Accord CE/Liban: accord euro-méditerranéen d'association

2002/0083(AVC) - 16/01/2003 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Gerardo GALEOTE QUECEDO (PPE-DE, E), le Parlement européen donne son avis conforme à l'accord euro-méditerranéen d'association entre l'Union européenne et la République du Liban. À noter que le Parlement européen a adopté ce même jour une résolution commune portant sur la conclusion de l'accord d'association UE-Liban (se reporter au RSP/2003/2503).